

SITUATION ANNUELLE DE FCPR IKDAM I ARRETEE AU 31/12/2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier et en application des dispositions du code des organismes de placement, nous avons examiné les états financiers du fonds commun de placement fonds d'amorçage IKDAM I FCP" pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du gestionnaire. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

- 2- Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admise en la matière. Il a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables appliqués et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'obtenir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

- 3- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2013 font apparaître un total du bilan de 514 023 dinars, un actif net de 419 038 dinars et une perte d'exploitation de 27 668 dinars.

Ces états financiers ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions du fonds, telle que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPCVM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

- 4- A notre avis, les états financiers ci-joints et auxquels il est fait référence sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous les aspects importants, de la situation financière et du patrimoine du "Fonds d'Amorçage IKDAM I FCP" ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 en conformité avec les principes comptables généralement admis.

VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIQUES

- 5- Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures ayant une incidence sur les états financiers et sur notre opinion.
- 6- Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organisme de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

AUTRES INFORMATIONS

7- Avertissements

- Le conseil du marché financier attire l'attention des souscripteurs sur les risques spécifiques qui s'attachent au fonds d'amorçage.
- Le conseil du marché financier attire l'attention des souscripteurs du fonds d'amorçage sur le fait que la valeur liquidative peut ne pas refléter dans un sens ou dans l'autre, le potentiel des actifs en porte feuille sur la durée de vie du fonds et ne pas tenir compte de l'évolution possible de leur valeur.

- 8- Les notes jointes aux états de synthèse font partie intégrante des états financiers.

**Le commissaire aux comptes
HAMMI Lotfi**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013
(En Dinars Tunisiens)

	<u>NOTES</u>	31/12/2013	31/12/2012
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>	AC1	<u>482 472,169</u>	<u>653 391,215</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	AC1a	234 222,169	405 141,215
Obligations et valeurs assimilées		248 250,000	248 250,000
Autres valeurs		0,000	0,000
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>	AC2	<u>31 550,481</u>	<u>78,417</u>
Placements monétaires		0,000	0,000
Disponibilités	AC2b	31 550,481	78,417
<u>Créances d'exploitation</u>	AC3	<u>53 436,375</u>	<u>41 520,375</u>
<u>Provision</u>		<u>-53 436,375</u>	<u>-41 520,375</u>
		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>TOTAL ACTIF</u>		<u>514 022,650</u>	<u>653 469,632</u>
<u>PASSIF</u>			
<u>Opérateurs créditeurs</u>	PA1	<u>88 779,856</u>	<u>67 921,941</u>
<u>Autres créditeurs divers</u>	PA2	<u>6 205,204</u>	<u>5 057,188</u>
<u>TOTAL PASSIF</u>		<u>94 985,060</u>	<u>72 979,129</u>
<u>ACTIF NET</u>			
<u>Capital</u>	CP1	<u>419 037,590</u>	<u>580 490,503</u>
<u>Somme distribuables</u>			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice		0,000	0,000
<u>ACTIF NET</u>		<u>419 037,590</u>	<u>580 490,503</u>
<u>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</u>		<u>514 022,650</u>	<u>653 469,632</u>

ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2013
(En Dinars Tunisiens)

	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
Revenus d'un portefeuille-titres			
a-Dividendes		0,000	0,000
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		97,150	0,000
c-Revenus des autres valeurs		346,744	0,000
Revenus des placements monétaires	PR1	<u>11 916,000</u>	<u>11 663,236</u>
		-----	-----
<u>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</u>		12 359,894	11 663,236
		=====	=====
Charges de gestion des placements	CH1	(21 451,835)	(29 717,112)
		-----	-----
<u>REVENU NET DES PLACEMENTS</u>		-9 091,941	-18 053,876
		=====	=====
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	CH2	(18 576,256)	(49 151,233)
		-----	-----
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		-27 668,197	-67 205,109
		=====	=====
Régularisation du résultat d'exploitation		0,000	0,000
SOMME DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE			
Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)		0,000	0,000
Variation plus au moins values potentielles/titres	CP1	-87 781,634	-78 428,037
Plus au moins values/cessions de titres		-45 551,375	-4 183,408
Frais de négociation		-451,707	-47,202
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-161 452,913	-149 863,756

VARIATION DE L'ACTIF AU 31 DECEMBRE 2013
(En Dinars Tunisiens)

	31/12/2013	31/12/2012
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	-161 452,913	-149 863,756
a- Résultat d'exploitation	-27 668,197	-67 205,109
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-87 781,634	-78 428,037
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-45 551,375	-4 183,408
d- Frais de négociation	-451,707	-47,202
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES		
TRANSACTION SUR LE CAPITAL		
<i>a- souscriptions</i>		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Droits d'entrée		
<i>b- Rachats</i>		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Droits d'entrée		
VARIATION DE L'ACTIF NET	-161 452,913	-149 863,756
<i>Actif Net</i>		
a- En début d'exercice	580 490,503	730 354,259
b- En fin d'exercice	419 037,590	580 490,503
<i>Nombre d'actions (ou de parts)</i>		
a- En début d'exercice	10 000,000	10 000,000
b- En fin d'exercice	10 000,000	10 000,000
VALEUR LIQUIDATIVE	41,903	58,049
TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-27,81%	-20,52%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 Décembre 2013

1- Présentation du fonds d'amorçage IKDAM 1

Le fonds d'amorçage IKDAM 1, régi par la loi n°2005-58 du 18 Juillet 2005, est constitué à l'initiative de la société IKDAM GESTION au mois d'Avril 2007, entre les quatre SICAR :

- la SODINO ;
- la SODIS ;
- la FRDCM ;
- la SIDCO.

Chacune de ces sociétés, détient 25% des parts d'une valeur nominale de 100 Dinars chacune.

Le montant total souscrit à la constitution s'élève à 1 000 000 Dinars. (Soit 10 000 parts X 100 DT)

Le gestionnaire du fonds est la société IKDAM GESTION. Le dépositaire du fonds est la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises.

IKDAM I a obtenu l'agrément du Conseil du marché financier en date du 31 Juillet 2006 sous le n°31/2006.

2- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31/12/2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment la NCT n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM. Les états financiers d'IKDAM I comprennent :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- les notes aux états financiers.

3- Présentation du système comptable

La comptabilité d'IKDAM I est tenue au moyen informatique permettant notamment la préparation des documents suivants :

- journaux des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;
- Balance générale ;
- Etats financiers.

4- Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4-1 Exercice comptable

L'exercice comptable commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

4-2 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Cependant, ils apparaissent comme composante du résultat net de l'exercice sous la rubrique « Frais de négociation ».

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

4-3 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur boursière de fin d'exercice pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

4-4 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les dividendes sont pris en compte dans le résultat à la date du détachement du coupon.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les intérêts sur les placements en obligation et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

4-5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

5- Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

AC1- PORTEFEUILLE - TITRES

AC1a- ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES : 482 472,169 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	Moins value latente	% Actif net
Action, Valeurs assimilées et droits rattachés	54 358	543 580,000	234 222,169	-309 357,831	
<u>Actions admises à la cote</u>					
	0	0	0	0	
Actions société TUNIS AIR *	0	0	0	0	
<u>Actions non admises à la cote</u>	54 358	543 580,000	234 222,169	-309 357,831	55,89%
♦Actions					
Actions société MICROPIXEL	11 760	117 600,000	-	-117 600,000	0%
POWER MIN	4 700	47 000,000	6 772,700	-40 227,300	1,62%
NTMIDIA SA	5 500	55 000,000	22 847,000	-32 153,000	5,45%
MEZRI TERMO	6195	61 950,000	-	-61 950,000	0%
F.B.L	14 588	145 880,000	115 567,647	-30 312,353	27,58%
G P G	8 190	81 900,000	56 534,822	-25 365,178	13,49%
Redece Energy	175	1 750,000	-	-1 750,000	0%
ECT	3 250	32 500,000	32 500,000	-	7,75%
Obligations et Valeurs assimilées					
<u>Obligations non admises à la cote</u>	24 825	248 250,000	248 250,000	-	59,24%
♦Obligations :					
ECT	11 500	115 000,000	115 000,000		27,44%
Redece Energy	13 325	133 250,000	133 250,000		31,80%
TOTAL		791 830,000	482 472,169	-309 357,832	115,13%

AC2- PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES : 31 550,481 DT

AC2b- DISPONIBILITES :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

En Dinars Tunisiens

	31/12/2013	31/12/2012	VARIATION
B.F.P.M.E	441,752	100,336	341,416
ATTIJARI OBLIOGATAIRE SICAV	26 183,145	0,000	26 183,145
CARTHAGE CIMENT	2 805,600	0,000	2 805,600
NEW BODY LINE AA	2 036,480	0,000	2 036,480
ATTIJARI INTERMEDIAIRE	83,504	0,000	83,504
FINACOR LIQUIDITE	0,000	-21,919	21,919
	31 550,481	78,417	31 472,064

AC3- CREANCES D'EXPLOITATION 53 436,375DT

Le solde de cette rubrique totalement provisionné s'analyse comme suit:

INTERETS SUR OBLIGATIONS ET CCA AU PROFIT DES PROMOTEURS**TABLEAUX DES OBLIGATIONS ET CCA EMIS AU PROFIT DES PROMOTEURS**

PROMOTEUR	NATURE	MONTANT	DATE DE JUISSANCE	TAUX D'INTERET	31/12/2013	31/12/2012	VARIATION
ECT	OCA	100 000	01/06/2010	6%*0.8	17 201,096	12 401,096	4 800,000
REDUCE ENER	OCA	50 000	01/04/2010	6%*0.8	9 001,644	6 601,644	2 400,000
REDUCE ENER	OCA	83 250	01/10/2010	6%*0.8	12 984,263	8 988,263	3 996,000
ECT	OCA	15 000	02/02/2011	6%*0.8	2 094,904	1 374,904	720,000
F.B.L	CCA	50 000	01/06/2009	8%*0.8	4 107,398	4 107,398	0,000
F.B.L	CCA	90 000	01/10/2009	8%*0.8	6 658,358	6 658,358	0,000
GPG	CCA	10 000	01/12/2010	8%*0.8	0,000	0,000	0,000
ECT	CCA	30 000	11/04/2011	8%*0.8	1 388,712	1 388,712	0,000
					53 436,375	41 520,375	11 916,000
				PROVISION NETTE	- 53 436,375		0,000

PA1- OPERATEURS CREDITEURS : 88 779,856 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

En Dinars Tunisiens

	31/12/2013	31/12/2012	VARIATION
IKDAM GESTION	87 192,132	66 221,031	20 971,101
DEPOSITAIRE (B.F.P.M.E)	1 576,043	915,309	660,734
CMF	11,681	785,601	-773,920
	88 779,856	67 921,941	20 857,915

PA2- AUTRES CREDITEURS : 6 205,204 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

En Dinars Tunisiens

	31/12/2013	31/12/2012	VARIATION
Etat Retenue à la source	305,204	0,000	305,204
Créditeurs factures non parvenues	5 900,000	5 057,188	842,812
	6 205,204	5 057,188	1 148,016

CP1- CAPITAL: 419 037,590 DT

Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	En Dinars Tunisiens		VARIATION
	31/12/2013	31/12/2012	
Capital social	1 000 000,00000	1 000 000,000	0,000
Résultats Reportés	-195 092,315	-127 887,206	-67 205,109
Résultat d'exploitation	-27 668,197	-67 205,109	39 536,912
Frais de Négociation	-2 159,662	-1 707,955	-451,707
Moins-Value de réévaluation sur actions cotées	-752,925	-49 741,532	48 988,607
Moins-Value réalisées sur actions cotées	-45 999,420	-394,810	-45 604,610
Moins-Value sur actions non cotées	-309 357,831	-172 572,885	-136 784,946
Moins-Value de réévaluation sur titre OPCVM	14,705	0,000	14,705
Plus-Value réalisées sur titre OPCVM	53,235	0,000	53,235
	419 037,590	580 490,503	-161 452,913

Le capital souscrit, à la constitution, est composé de 10 000 parts de 100 Dinars chacune souscrites à égalité par les quatre sociétés :

- la SODINO ;
- la SODIS ;
- la FRDCM ;
- la SIDCO.

Aucun mouvement sur le capital n'est enregistré au cours de l'exercice.

PR1- REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES : 11 916,000 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

	En Dinars Tunisiens		VARIATION
	31/12/2013	31/12/2012	
Intérêts sur comptes des dépôts et des obligations et CCA	11 916,000	11 663,236	252,764
	11 916,000	11 663,236	252,764

CH1- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS : 21 451,835 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

	En Dinars Tunisiens		VARIATION
	31/12/2013	31/12/2012	
Rémunération du gestionnaire	20 791,101	28 801,800	-8 010,699
Rémunération du dépositaire	660,734	915,312	-254,578
	21 451,835	29 717,112	-8 265,277

CH2- AUTRES CHARGES : 18 576,256 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

	En Dinars Tunisiens		VARIATION
	31/12/2013	31/12/2012	
Services bancaires et assimilés	301,692	883,792	-582,100
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 168,360	5 789,072	379,288
Redevance du Conseil du Marché Financier	4,404	532,577	-528,173
Autres Impôts et taxes	185,800	425,417	-239,617
Dotation aux Provision sur Intérêts à Recevoir	11 916,000	41 520,375	-29 604,375
	18 576,256	49 151,233	-30 574,977

ANNEXE I

Rémunération

Actif net:				419 037,590
Réintégration Rémunérations:				
➤ IKDAM GESTION				20 791,101
➤ BFPME				660,734
Actif net avant rémunération	(A)	=		440 489,425
Rémunération : IKDAM GESTION				
Montant hors-taxe :	440 489,425 X 4%	=		17 619,577
TVA :	17 619,577 X 0,18	=		3 171,524
	Total TTC (B)	=		20 791,101
Rémunération BFPME				
	440 489,425 X 0,15% TTC	(C)	=	660,734
ACTIF NET	A-(B+C)		=	419 037,590